



SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Consultation par voie électronique

Du lundi 14 septembre 2020 à 8h00 au mardi 15 septembre 2020 à 18h00

Opération EDEL

Nombre de Membres Elus :	100
Nombre de Membre Elus en exercice :	77
Quorum :	39
Nombre de votants :	77

56 membres élus favorables :

BACULARD Guy ; BALDINI David ; BANCEL Denis ; BENCHARAA Myriam ; BERTHE Christian ; BETTANT CURAN Bénédicte ; BLANC Olivier ; BOUVIER Dominique ; BUGUET Daniel ; CHARDINY François ; CHAVENT Yves ; COIRO Jacques ; COLLOT Philippe ; CORNEC Jocelyne ; DAMON Anne ; DEGRANGE Marc ; DESBENOIT Marie-Claude ; DUVERT Guillaume ; FARENC Jean-François ; FARRER Nicolas ; FINAZ Olivier ; FOSSI Frédéric ; GALLAND Edith ; GARCIN Eric ; GIRMA Vincent ; GRENIER Jérôme ; GUERAND Philippe ; JACQUIN Frédéric ; JUHASZ Stéphanie ; JUVIGNARD Claire-Lise ; KERGONOU Sylvie ; KESSOUS Francis ; LARDON Pierre ; LIENART Corinne ; LOCTIN Daniel ; MARGUIN Christophe ; MISSIRIAN Christian ; MOUGIN Jean ; PAIN Henri ; PANSERI Anne-Sophie ; PARAT Patrick ; PARAVY-ATLAN Céline ; PELEN Luc ; PELESZEZAK Céline ; PELISSON Gérard ; POBE Philippe ; POLIDORI Claude ; POLY Régis ; POMMIER Yves ; PRADINES Nathalie ; RAEVEL Thierry ; REY Jean-Jacques ; SOURY Sophie ; VALENTIN Philippe ; VILLARD Hélène ; VILLAREALE Daniel.

1 membre élu s'abstient par vote :

Patricia GROS-MICOL

20 membres élus s'abstiennent par défaut de vote :

BERNARD Roland ; BOBIN Nathalie ; BREUIL Irène ; DAVID Philippe ; DU PARC Sylvie ; FOUCRE Marie-Claude ; GALERA Evelyne ; GRANDOUILLER Alain ; GRECO JAUFFRET Annabelle ; IMBERTON Emmanuel ; JOLY Jean-Michel ; MADAMOUR Sylvie ; MADELRIEUX Véronique ; MAIER Jean-Louis ; MALAVAL Philippe ; NOURRISSON Alice ; PARDO-BADIER Marta ; ROMESTANT Denise ; SAN MARCO Thomas ; THION Elisabeth.

0 membre contre

L'**opération EDEL** a été lancée en 2006 en étroite partenariat entre les deux ex-CCI de la Loire et l'ALEC 42, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du département de la Loire, pour aider les entreprises à répondre aux défis énergétiques du 21ème siècle : augmentation des coûts, exigences réglementaires, réduction des émissions de GES, etc.

EDEL est la porte d'entrée pour toutes les problématiques énergétiques des entreprises de la Loire, qu'elle que soit leur taille et leur activité. Le programme vise à accompagner les entreprises dans l'amélioration de la performance énergétique, par diverses actions (cf. bilan EDEL 2019 joint) :

- Sensibilisation des entreprises aux enjeux de l'utilisation de l'énergie, au travers de réunions à thèmes, conférences, site internet, ...
- Accompagnement personnalisé au cours d'une visite énergie, avec un compte-rendu donnant lieu à des préconisations directes, et qui peut aboutir à une étude plus approfondie de type « diagnostic », étude de faisabilité...
- Accompagnement des projets énergétiques des entreprises : renouvellement d'équipements, études de faisabilité, énergies renouvelables, comptage d'énergie.
- Appui à la mobilisation des aides financières pour les entreprises.

L'ensemble de ces actions et accompagnements sont proposés gracieusement aux entreprises car financés par l'ALEC42, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CCI.

L'opération est en effet soutenue financièrement par l'ALEC42 (donc les collectivités de la Loire), la Région Auvergne Rhône-Alpes et la CCI LYON METROPOLE. Les deux postes de chargé de mission Energie et Entreprises sont salariés de l'ALEC 42. Voir le tableau du budget.

II- Enjeux pour la CCI Métropolitaine :

L'opération EDEL s'inscrit en complémentarité étroite des actions menées par la CCI depuis plus de 20 ans sur l'environnement et l'écoconception et plus particulièrement un sujet majeur pour la compétitivité de nos entreprises : l'énergie.

L'opération EDEL a permis en 15 ans de sensibiliser 1500 entreprises et d'en accompagner 700 sur la Loire sachant qu'une entreprise suivie par EDEL réalise en moyenne 15% d'économies sur sa facture énergétique soit 76 K€ économisés en moyenne par an.

Plus de 2 millions d'€ d'investissements matériels dans les entreprises ont été générés par ces accompagnements avec des soutiens financiers mobilisés pouvant aller jusqu'à 70% au travers des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) et des différents dispositifs d'aides publiques.

EDEL est fortement ancrée dans le département, connue et reconnue par les acteurs locaux et les entreprises.

Bilan 2019 :

- 114 entreprises accompagnées (10 visites Energie et 104 accompagnements de projet),
- 16 réunions collectives et webinaires avec 164 entreprises,
- 8GWh par an d'économies à faible temps de retour dans les entreprises accompagnées,
- 600 000€ d'économies par an dans les entreprises accompagnées,
 - Soit l'équivalent de la consommation électrique de 1 600 ménages, la production de 44 000m² de PV, 1100 T de CO₂ évitées/an.

En 2019, cette opération a permis de réorienter directement une quinzaine d'entreprises sur nos autres dispositifs CCI liés à la Performance durable en partenariat avec l'ADEME, et donc d'atteindre une partie des objectifs fixés dans le cadre de la convention financière.

Le partenariat exemplaire et innovant entre une CCI et une agence locale de l'énergie, ALEC 42, combine notre connaissance des entreprises, de leur accompagnement dans leur développement avec les compétences énergie de l'Agence qui est l'outil des collectivités locales.

EDEL permet ainsi à la CCI de proposer une expertise « énergie » pointue et reconnue à nos ressortissants à un coût réduit pour notre CCI en touchant un nombre significatif d'entreprises.

Plus globalement, et dans une dimension plus politique, ce partenariat est très apprécié de nos principaux partenaires des collectivités à savoir Saint-Etienne Métropole, Roannais Agglomération, Conseil départemental de la Loire et, plus généralement, des autres collectivités ligériennes, qui sont toutes représentées dans l'ALEC 42.

Jean-Pierre Berger, Président de l'ALEC 42, est adjoint au maire de Saint-Etienne sur l'environnement. Ainsi, EDEL et notre présence au sein de l'ALEC 42 (CCI est membre du Conseil d'Administration de l'ALEC 42 (élu CCI = Alain Grandouiller)) nous donne un accès « privilégié » aux collectivités de la Loire et renforce l'image de la CCI comme partenaire et acteur incontournable sur la cible des entreprises, mais aussi auprès des territoires.



Budget opération énergie et entreprises EDEL

	2018	2019	2020 (prév)	2021 (proj)
Dépenses				
Charges de personnel	143 000,00	143 500,00	143 500,00	145 000,00
Communication	3 000,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
Autres	2 000,00			
<i>Total dépenses</i>	148 000,00	150 000,00	150 000,00	151 500,00
Recettes				
ALEC42	76 028,00	90 750,00	117 000,00	118 500,00
Région ARA	48 000,00	45 000,00	23 000,00	23 000,00
IMPAWATT	11 472,00	3 250,00		
CCI Lyon Métropole	12 500,00	11 000,00	10 000,00	10 000,00
<i>Total recettes</i>	148 000,00	150 000,00	150 000,00	151 500,00
Résultats	-	-	-	-

III- Conclusions et suites à donner :

La CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne est partenaire de l'ALEC 42 sur l'opération EDEL. Le projet de convention vise à définir les engagements réciproques de chacun pour la mise à disposition et l'organisation du travail des chargés de mission EDEL, ainsi que de la contribution financière annuelle des différents partenaires.

Pour l'année 2020, le budget prévisionnel de l'opération EDEL est de 150 K€. Les dépenses de l'opération sont prises en charge par l'ALEC 42 (78%), la Région Auvergne Rhône-Alpes (15%) et la CCI (7%) pour l'année 2020. La contribution de la CCI métropolitaine pour l'année 2020 est une participation forfaitaire de 10 000 € en diminution progressive depuis 2017 (13 500 €).

L'ALEC 42 assure les risques financiers liés aux embauches en CDI, et complète le financement sur ses fonds propres ou d'autres subventions qu'elle mobilise.

Enfin, ce partenariat nous permet de répondre aux axes 2 « appui aux entreprises dans leurs mutations » et 5 « appui aux territoires » de la Convention d'Objectifs et de Moyens 2019-2021 signée avec l'Etat.

Décision de l'Assemblée générale

Cette résolution est prise à la majorité des membres votants.

Fait à Lyon, le 15 septembre 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Directeur Général


Xavier PELLETIER